

PREFACE

C'est la loi du 26 Juillet 2000 qui a créé les schémas départementaux de gestion cynégétique et qui en a confié l'élaboration aux fédérations départementales des chasseurs.

Le schéma doit être considéré comme un document de référence de la chasse et de son organisation départementale pour les six années à venir.

C'est dans cet esprit que la fédération des chasseurs de la Corrèze a élaboré, pendant presque deux années, son projet, en affichant sa volonté de gestionnaire responsable, soucieuse d'une gestion durable des espèces et des habitats, compatible avec les intérêts de tous les acteurs de l'espace rural.

Ceux-ci ont été pleinement associés à ce travail.

Après un état des lieux qui est une photographie départementale de la chasse, des espèces et des territoires, en ce début du 21^{ème} siècle, vient le projet cynégétique en lui-même.

Il s'articule autour de quatre thèmes : la chasse, les espèces, les habitats, la communication avec des objectifs clairement définis et une série de près de 200 actions à conduire pour y parvenir, dessinant ainsi les grandes lignes de la gestion cynégétique des six prochaines années.